

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 6 août 2014, une note d'information relative à l'augmentation de capital, par conversion optionnelle des dividendes de l'exercice 2013 en actions, du Crédit du Maroc. La souscription est réservée aux actionnaires actuels du Crédit du Maroc.

L'augmentation de capital porte sur un maximum de 452.814 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix de souscription : 525 Dh par action ;
- Prime d'émission : 425 Dh par action ;
- Montant de l'opération : 237.727.350 Dh ;
- Date de jouissance : 1^{er} janvier 2014 ;
- Période de souscription : du 19 août 2014 au 18 septembre 2014 inclus.

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - A tout moment au siège social du Crédit du Maroc ;
 - Sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des établissements collecteurs d'ordres ;
 - Sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma);
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Contact CDVM:

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/023/2014

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières